



# Association Française de personnes souffrant de Troubles Obsessionnels et Compulsifs

Association loi 1901 agréée au niveau national auprès du Ministère de la Santé sous le n° N2017RN0053

## Formulaire d'adhésion 2023

*Veillez compléter ce formulaire et établir votre chèque à l'ordre de l'AFTOC, à renvoyer au trésorier :*

**AFTOC, chez M. Lussiana, 3 rue de Jammetière, 38640 Claix**

**Rappel :** l'adhésion en ligne est à privilégier si vous le pouvez, voir [aftoc.org/adhesion](http://aftoc.org/adhesion)

**Pour être informé des activités de l'AFTOC**, vous pouvez :

- consulter les pages 'groupes de paroles' [aftoc.org/groupes parole](http://aftoc.org/groupes_parole) et 'réunions en ligne' [aftoc.org/reunions en ligne](http://aftoc.org/reunions_en_ligne) du site de l'AFTOC

- contacter un responsable (voir coordonnées publiées dans le journal 'Le Défi Émotionnel' ou [contact@aftoc.org](mailto:contact@aftoc.org))

Nom	
Prénom	
Date de naissance (facultatif)	/ / (au format JJ/MM/AAAA)
Adresse	
Code postal	
Ville	
Adresse courriel	
Adresse courriel (saisir 2 <sup>e</sup> fois)	
N° de téléphone	
Date de l'adhésion	/ / (au format JJ/MM/AAAA)

### Veillez entourer votre formule d'adhésion

Cotisation annuelle + soutien	50 € (soutien)	70 € (soutien +)	100 € (soutien ++)
Cotisation annuelle simple	30 €		
Cotisation annuelle réduite	10 € avec justificatif (à renvoyer avec ce document) : AAH, RSA, ASS ou pension d'invalidité		

### Je fais en plus un don à l'AFTOC

Montant du don	50 €	100 €	200 €	+
----------------	------	-------	-------	---

**Déduction fiscale :** le Code Général des Impôts vous permet de déduire 66% du montant de votre cotisation et/ou don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Ainsi, par exemple :

- une cotisation simple de 30 € ne vous revient, après déduction fiscale, qu'à 11,20 €
- une cotisation-soutien de 50 € ne vous revient, après déduction fiscale, qu'à 17 €
- une cotisation-soutien+ de 70 € ne vous revient, après déduction fiscale, qu'à 23,80 €
- une cotisation-soutien++ de 100 € ne vous revient, après déduction fiscale, qu'à 34 €

L'AFTOC délivre un reçu de votre cotisation et/ou don, pour cette déduction fiscale.

### Veillez entourer les bonnes réponses

S'agit-il d'une ré-adhésion ?	Oui	Non
Êtes-vous un professionnel de santé ?	Oui	Non
Souhaitez-vous devenir bénévole (et être recontacté pour ceci) ?	Oui	Non
Comment souhaitez-vous recevoir le journal associatif 'Le Défi Émotionnel' ? (l'email fait économiser du papier et des frais d'affranchissement)	Par courrier postal	Par email
Je joins une enveloppe timbrée avec mes nom, prénom, adresse pour l'envoi d'un reçu en vue d'une déduction fiscale sur mon don et/ou ma cotisation.	Oui	Non

Mon adhésion ou ré-adhésion, par le versement en ligne ou par courrier de ma cotisation, confirme que j'ai bien lu le Règlement Intérieur de l'AFTOC (disponible sur le site internet : [aftoc.org](http://aftoc.org) à la page 'pour adhérer') et que je m'engage à en respecter ses dispositions.

**Merci de bien noter que :** les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont destinées exclusivement aux responsables de l'AFTOC pour la diffusion du Journal et pour vous communiquer les informations de votre association. Elles sont traitées conformément au Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018 sur la protection des données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à notre délégué à la protection des données : M. Lussiana, 3 rue de Jammetière 38640 Claix. Vous pouvez suivre les éventuelles mises à jour de cet encart et du Règlement Intérieur de l'association sur le site internet de l'AFTOC ou nous écrire afin de les recevoir.